
L'Enseignement en Normandie. XVIIe Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie. Evreux, 2 - 7 septembre 1982. Résumé des communications.

Numéro d'inventaire : 2012.03654

Type de document : livre

Éditeur : Sociétés historiques et archéologiques de Normandie

Date de création : 1982

Description : Document ronéoté sous couverture beige.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 212 mm

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : Élémentaire et post-élémentaire

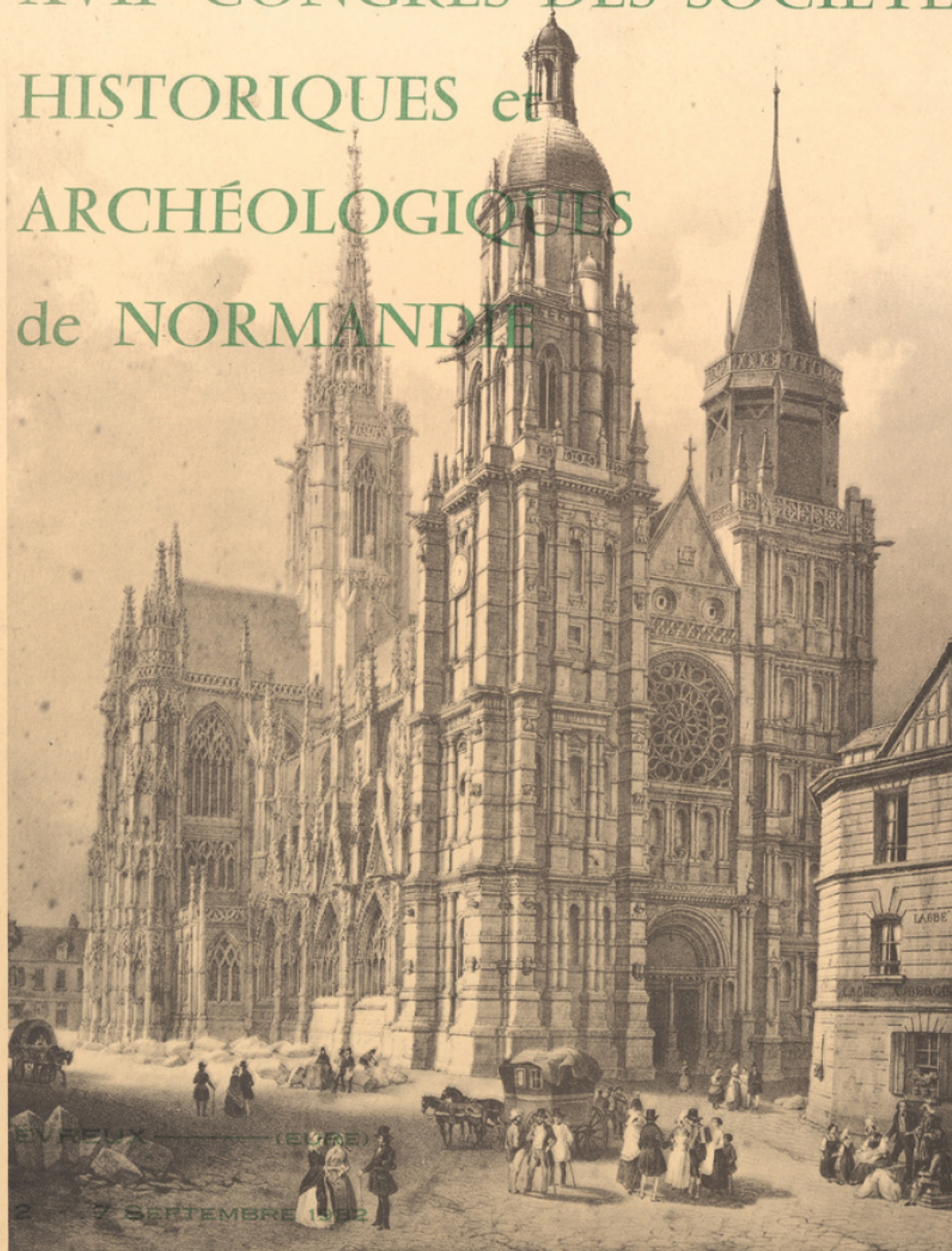
Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 38

Sommaire : Table des matières

XVII^e CONGRÈS DES SOCIÉTÉS
HISTORIQUES et
ARCHÉOLOGIQUES
de NORMANDIE



L'ENSEIGNEMENT EN NORMANDIE

LES DEBUTS DE L'ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE DE GARCONS DE ROUEN

M. Vincent-Dieudonné Martel, beau-père du poète Francis Yard, alors directeur de l'école primaire supérieure de Rouen, a écrit une notice sur cette école. Il nous a cependant semblé utile d'étudier et d'approfondir l'origine et faire connaître toutes les difficultés rencontrées par celui qu'on peut considérer comme le véritable fondateur de cette école.

La loi du 28 juin 1833 instituait l'enseignement primaire supérieure en France. Les communes excédant 6 000 âmes devaient avoir des maisons d'éducation spécialement destinées aux enfants se vouant aux professions commerciales et industrielles, mais n'ayant pas les moyens de suivre les classes des écoles d'instruction secondaire.

La ville de Rouen refusa longtemps l'institution d'un tel établissement considérant qu'il y avait déjà diverses écoles de ce genre entretenues par elle.

En 1834 dans une petite cour adossée à un tissage se créa une école d'enseignement mutuel de la ville de Rouen dirigée par Léopold LEPLICHEY. Dans ce quartier populaire de la ville, les élèves furent des fils d'ouvriers, certains pouvant parvenir à être admis à l'Ecole des Arts et Métiers ou devenir des chefs d'ateliers.

A partir de 1840, avec l'autorisation de la ville, Leplichey put orienter ses élèves et les instruire, achetant des outils et étaux malgré les nombreuses oppositions, mais soutenu par la Société libre d'Emulation qui put l'épauler de toute son influence dans la ville et parmi les usiniers.

Le succès du directeur de l'école fut grand, si bien que l'on dut changer d'emplacement pour les classes se fixant d'abord rue des Maillots aujourd'hui disparue, puis en 1857 rue des Arsins.

Leplichey devait en 1856 quitter Rouen pour Montivilliers où une véritable école primaire supérieure existait, et en 1858, se basant sur ce qu'avait instauré celui qu'on peut appeler le premier directeur, s'établit à Rouen une école primaire supérieure.

Lucien ANDRIEU
Société libre d'Emulation de
la Seine-Maritime
1, rue de Lourdines
76100 ROUEN

LA DIFFICILE GESTATION ET L'HISTOIRE SOMMAIRE
D'UNE ECOLE PUBLIQUE DE VILLAGE

Abandonné à l'initiative individuelle ou paroissiale sous l'Ancien Régime, proclamé comme nécessaire, mais non réalisé par les Assemblées révolutionnaires, l'enseignement élémentaire public n'est finalement entré dans le système législatif de l'état français que dans les deux derniers tiers du XIXe siècle.

Il y est entré en trois étapes principalement : sous la Monarchie de Juillet par l'essentielle loi Guizot ; peu avant la fin du Second Empire au moyen des dispositions que fit voter le ministre démocrate Duruy, et surtout dans les années quatre-vingts du siècle, lors du vote des grandes lois dont on célèbre actuellement le centenaire, lois qui eurent pour principaux inspirateurs Jules Ferry et ses amis.

La loi Guizot, en 1833, avait fait obligation à chaque commune d'ouvrir une école publique (25 000 communes en étaient alors dépourvues). Duruy fit, par la loi de 1867, créer 8 000 écoles de ville et 2 000 écoles de hameau ; enfin, comme chacun sait, les "lois Ferry" ont établi, pour l'enseignement primaire public, les grands principes qui le régissent encore : gratuité (1881) ; obligation (1882) ; laïcité (1886).

Voir comment, sur le terrain, ces grandes étapes d'un long parcours se sont (ce ne fut pas toujours immédiat ni facile) répercutées jusqu'au fond de nos campagnes ; assister aux réticences, aux résistances de certains édiles ruraux ; connaître, dans une petite commune, les avatars de la "maison d'école" et des conditions matérielles de vie de l'instituteur... telles sont quelques-unes des questions qui forment la trame d'une communication dont le but essentiel est de montrer la différence qui existe souvent entre l'acceptation d'un principe et sa mise en oeuvre dans la pratique, dans la réalité des choses et des faits.

Louis BEQUET

Société d' Etudes diverses de
Louviers et sa Région

5, rue des Roses

ANDE

27430 SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY

